



Communiqué de presse – 19/12/2019

## LEVER DE RIDEAU : 1ER ACCORD POUR UN SPECTACLE VIVANT PRIVÉ RASSEMBLÉ

---

Les trois syndicats majeurs du spectacle vivant privé (CAMULC, PRODISS, SNDTP) ont décidé d'œuvrer à la mise en place d'un syndicat patronal du spectacle vivant privé, regroupant ainsi le plus grand nombre d'entreprises du secteur de la scène en France. Théâtres privés, cabarets, entrepreneurs du spectacle musical et de variété, œuvrent ensemble au rayonnement de la culture française, dans toute sa diversité.

L'adhésion, le 18 décembre 2019, du CAMULC et du SNDTP au PRODISS, en tant que membres institutionnels, pose ainsi la première pierre d'un futur Syndicat du spectacle vivant privé, à horizon janvier 2022.

Ainsi, il sera possible de présenter ensemble un dossier de candidature à la représentativité patronale en 2020, en parallèle d'autres synergies qui découleront de cette alliance.

Les trois présidents Olivier Darbois (PRODISS), Philippe Lhomme (CAMULC) et Bertrand Thamin (SNDTP) déclarent « *la Culture rassemble les artistes, les publics, et les professionnels qui la font vivre. La volonté conjointe de créer demain une organisation professionnelle représentative de toutes les diversités est le trait d'union du spectacle vivant privé* ».

### Contacts presse

- ➔ Pour le PRODISS : Anne Fossati – Chargée de communication – [a.fossati@prodiss.org](mailto:a.fossati@prodiss.org) – 06 07 87 45 58
- ➔ Pour le SNDTP : Isabelle Gentilhomme – Déléguée Générale - [igentilhomme@theatreprive.com](mailto:igentilhomme@theatreprive.com) – 01 42 27 92 55
- ➔ Pour Camulc : Daniel Stevens - Délégué Général - [daniel.stevens@camulc.org](mailto:daniel.stevens@camulc.org) - 06 80 63 40 75

### A propos du PRODISS

Depuis 1984, le PRODISS, syndicat national du spectacle musical et de variété, est l'organisation patronale représentative des principales entreprises du spectacle musical et de variété en France. Sa mission est de représenter, promouvoir et défendre les intérêts de ses membres. Les 350 entrepreneurs de spectacles du PRODISS (producteurs, diffuseurs, salles et festivals) représentent l'ensemble de la chaîne de création et de diffusion d'un spectacle.

### A propos du SNDTP

Créé en 1936, le Syndicat National du Théâtre Privé regroupe près d'une centaine de théâtres-producteurs, producteurs-tourneurs et salles de spectacles qui présentent à Paris et en Région plus de 600 spectacles par an pour tous les publics, et plus de 4 millions de spectateurs chaque année. Il est l'une des organisations patronales incontournable dans le secteur du spectacle vivant privé.

### A propos du CAMULC

CAMULC est l'organisation patronale représentative des Cabarets, Music-Halls et Lieux de Création. Le syndicat a été créé le 13 mai 2016 sous l'impulsion de dirigeants de cabarets et Music halls situés en Régions et à Paris pour répondre au besoin de disposer d'un syndicat représentant spécifiquement les cabarets et Music Halls.